
COMPTE RENDU

Réunion publique d'information

Jeudi 16 janvier 2020 – Salle du conseil, Plaine commune, Saint-Denis

Intervenants :

Patrick BRAOUEZEC, Président de Plaine Commune, Plaine Commune

Isabelle VALLENTIN, Directrice Générale Adjointe en charge de la maîtrise d'ouvrage, SOLIDEO

David PROULT, Adjoint au Maire de Saint-Denis, aménagement durable, urbanisme, foncier et quartier Franc-Moisin / Bel-Air, Stade de France

Jérôme BRACHET, Responsable des opérations de la ZAC Village olympique et paralympique, SOLIDEO

Valentine RIBEREAU-GAYON, Chargée d'opérations, Plaine Commune Développement

Julie Ducher, Chef de projet communication et participation, SOLIDEO

Julie MARMONIER, Chef de projet espaces publics, SOLIDEO

Animatrice :

Coline GREGOIRE, Consultante, Agence Sennse

Introduction

La réunion publique d'information est ouverte par l'animatrice Sennse, qui en précise le déroulé :

1. Présentation du projet et son calendrier
2. Réponses aux questions des participants

Présentation du Village olympique et paralympique

Isabelle VALLENTIN (*Directrice Générale Adjointe en charge de la maîtrise d'ouvrage*) présente le contexte du Village olympique et paralympique et rappelle qu'il s'agit d'un projet commun aux villes de Saint-Denis, de Saint-Ouen-sur-Seine et de L'Île-Saint-Denis et qu'il s'insère dans la continuité du développement du territoire de Plaine Commune et notamment autour d'autres projets (la passerelle de mobilités douces entre L'Île-Saint-Denis et Saint-Denis, l'enfouissement des lignes à hautes tensions réalisé par RTE, le mur anti-bruit de la A86 développé par la DIRIF, les travaux du métro Grand Paris Express dirigés par la SGP et la reconstruction du lycée Marcel Cachin par la Région Ile-de-France).

Jérôme BRACHET (*Responsable des opérations de la ZAC Village olympique et paralympique, SOLIDEO*), à son tour présente tout d'abord la programmation du Village olympique et paralympique durant la phase Jeux. Il aborde ensuite la phase Héritage après 2025, phase en réalité réfléchie comme la première des deux phases. Le Village olympique et paralympique sera un quartier mixte, avec des logements familiaux, spécifiques, de l'activité commerciale et tertiaire, des équipements sportifs et scolaires et des espaces publics végétalisés. Jérôme BRACHET

rappelle que des travaux de reconversion seront réalisés et qu'ils permettront de transformer 100% des équipements en logements, bureaux, équipements sportifs et scolaires et commerces. Il décrit plus en détail le projet coté vieux Saint-Ouen-sur-Seine et le projet au sud de la Cité du Cinéma.

Valentine RIBEREAU-GAYON (*Chargée d'opérations, Plaine Commune Développement*) intervient sur l'aménagement de l'écoquartier Fluvial de L'Île-Saint-Denis. Ce territoire est aménagé par Plaine Commune Développement et rythmé par deux phases : la livraison d'une première partie des habitations (Lot1, déjà livré) et la livraison des lots 2 et 3. Les lots 2 et 3 ont été conçus pour être intégrés au Village olympique et paralympique afin d'accueillir des athlètes pendant les Jeux. Valentine RIBEREAU-GAYON fait un état des lieux de la programmation de l'écoquartier de L'Île-Saint-Denis et précise qu'il sera entièrement piéton.

Isabelle VALLENTIN expose le calendrier global :

- 2020 : commencement des travaux de démolition
- 2021-2023 : travaux de construction
- 2024 : livraison des ouvrages à Paris 2024
- Fin juillet 2024 : Jeux Olympiques et Paralympiques
- Septembre 2024 : démarrage des travaux de réversibilité
- 2025 : fin des travaux de réversibilité

Isabelle VALLENTIN aborde le sujet des déconstructions actuelles et à venir sur le Village olympique et paralympique. Les chantiers de déconstruction font l'objet de plusieurs points : le tri des matériaux et leur réemploi, les nuisances et l'évacuation des déchets.

Julie DUCHER (*Chef de projet communication chantier et participation, SOLIDEO*) indique que des moyens de communication ont été mis en place par la SOLIDEO, notamment un site internet, des newsletters, des lettres d'information travaux, des tract infotravaux et un magazine. Julie DUCHER indique qu'un lieu d'information ouvrira fin 2020. Des temps de rencontre sont d'ores et déjà organisés tels que la réunion d'information, des cafés-projets, des ateliers, des balades urbaines et une soirée de présentation des projets architecturaux. Prochainement, des cafés-projets auront lieu au sein des médiathèques Persépolis à Saint-Ouen-sur-Seine et Elsa Triolet sur L'Île-Saint-Denis.

Temps d'échanges

Question 1, vice-président du Red Star Rugby. Le stade Pablo Neruda possède un terrain de rugby, quelles sont les rénovations qui vont y être faites ?

Réponse d'Isabelle VALLENTIN : Les travaux sont des travaux d'agrandissement du gymnase qui n'auront pas d'incidence sur les activités sportives. Ces dernières seront maintenues jusqu'en 2024. Pendant la période des Jeux, le stade sera mis à disposition de Paris 2024, et les activités sportives seront arrêtées. En cas de dégradation des locaux, Paris 2024 s'engage à effectuer des travaux de remise en état.

Question 2, entraîneur à l'USMA Athlétisme. Le complexe de l'Île des Vannes possède une piste d'athlétisme, quelles sont les rénovations qui vont y être faites ?

Réponse d'Isabelle VALLENTIN : La nef de l'Île des Vannes sera rénovée pour remettre en état la salle principale. Actuellement des études sont réalisées pour connaître l'ampleur des travaux. Il n'est pas garanti que la nef soit utilisable par les différentes associations sportives avant les Jeux Olympiques et Paralympiques. La piste d'athlétisme sera refaite également.



Question 3, habitant. Les berges de Seine vont-elles être aménagées jusqu'à Clichy pour les cyclistes et piétons ?

Réponse d'Isabelle VALLENTIN : Les docks sont gérés par le département de la Seine-Saint-Denis et non pas par la SOLIDEO.

Réponse de Patrick BRAOUEZEC : Le département est en charge des berges de Seine et une discussion sera menée avec eux afin de les aménager de Confluence à Clichy.

Question 4, conseiller municipal de L'Île-Saint-Denis. Le centre de la piste d'athlétisme sera-t-il également rénové ?

Réponse de Patrick BRAOUEZEC : La rénovation sera étudiée.

Question 5, conseiller municipal de L'Île-Saint-Denis. Le statut de l'infrastructure de l'Île des Vannes évoluera-t-il pour devenir un complexe intercommunal ?

Réponse d'Isabelle VALLENTIN : L'équipement de L'Île des Vannes est une propriété de la ville de Saint-Ouen-sur-Seine, la question de la propriété de cet équipement n'est pas du recours de la SOLIDEO. La SOLIDEO est uniquement en charge des travaux de rénovation, qui seront supervisés par un architecte de France.

Question 6, habitant. La maison des projets peut-elle accueillir tous les projets situés à proximité du Village olympique et paralympique ?

Réponse de David PROULT : La ville de Saint-Denis travaille sur un lieu qui rassemblerait l'ensemble des projets. Cette maison serait un véritable lieu de vie et chaque partenaire pourrait illustrer les projets.

Réponse de Julie DUCHER : La maison du projet (ou lieu d'information) est nécessaire pour accueillir toutes les délégations des athlètes et présenter le Village olympique et paralympique. Une réflexion est en cours avec la ville de Saint-Denis pour que cette maison accueille de manière temporaire des expositions sur d'autres chantiers.

Question 7, habitant. Des panneaux d'affichage seront-ils implantés dans les rues du Village olympique et paralympique ?

Réponse de Julie DUCHER : Des outils de communication vont être déployés sur le territoire, notamment des palissades de chantier et des totems installés sur l'espace public pour jalonner des parcours et être source d'informations.

Question 8, habitant. Est-il prévu de quantifier les nuisances sonores des chantiers ?

Réponse de David PROULT : Une demande de mesure des nuisances a été effectuée, tout d'abord au niveau de l'échangeur Carrefour Pleyel.

Question 9, vice-président du Red Star Rugby. Peut-on confier la gestion des équipements sportifs du territoire à un seul acteur ?

Réponse de Patrick BRAOUEZEC : les compétences sportives sont réparties entre les villes et n'ont pas vocation à être détenues par un seul acteur. Ce point pourra être étudié dans le futur.

Question 10, habitant. Des aides pour faciliter l'installation des commerces en rez-de-chaussée et ainsi faire vivre le quartier sont-elles prévues ?

Réponse d'Isabelle VALLENTIN : Un équilibre entre les commerces et les logements a été étudié afin de ne pas avoir un quartier suréquipé. Des lieux transformables et associatifs ont été pensés au rez-de-chaussée pour dynamiser les locaux avant l'installation des commerces. Enfin, la SOLIDEO a demandé aux groupements de rester propriétaire des locaux pour assurer la bonne gestion de ceux-ci.



Question 11, habitant. Pensez-vous faire des belvédères de chantiers pour pouvoir observer les travaux ?

Réponse de Julie DUCHER : La SOLIDEO prévoit l'installation de palissades de chantier possédant des fenêtres. L'installation des belvédères présente des contraintes de sécurité que la SOLIDEO doit étudier plus en détail. Des visites guidées gratuites du chantier seront également organisées.

Conclusion

La réunion publique d'information est conclue par l'animatrice Sennse.